# A l'université de Nice, une brutale montée des tensions

Des étudiants et des personnels mobilisés contre la réforme Parcoursup dénoncent la mise en examen d'un militant que le président de l'université Côte d'Azur avait menacé de mort.

LE MONDE | 23.05.2018 à 10h11 | Par Sofia Fischer

Lors de l'occupation du château de Valrose, à Nice, par des étudiants opposés à la réforme de l'université. Sauve ta fac 06

Le trouble demeurait sur le campus Valrose, à Nice, plusieurs jours après que le président de l'université Côte d'Azur (UCA) a proféré des menaces de mort à l'encontre d'un jeune syndicaliste mobilisé contre la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur. Une brusque escalade sur un campus habitué, ces derniers mois, à des assemblées générales policées et où les quelques blocus organisés avaient été rapidement levés.

*« Toi, je te revois sur le campus, seul, t'es mort ! »* Ces propos du président du groupement d'universités, Jean-Marc Gambaudo, s'entendent distinctement sur une vidéo mise en ligne samedi par le collectif d'étudiants Sauve ta fac 06 (https://www.facebook.com/Payetafac06/videos/206353389974156/) , et visionnée plus de 37 000 fois depuis. Ils remontent à mercredi, quand il a tenté de s'opposer à l'occupation de la salle des Actes du château de Valrose, lieu symbolique de la prise de décision à l'UCA, par une trentaine d'étudiants mobilisés.

**Lire aussi : Réforme de l'université : tensions entre la direction et les manifestants à la faculté de Nice (/campus/article/2018/05/21/reforme-de-l-universite-tensions-entre-la-direction-et-les-manifestants-a-la-faculte-de-nice_5302230_4401467.html)**

Ce jour-là, il avait reçu le soutien du député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti, dénonçant sur Twitter (https://twitter.com/ECiotti/status/996851072856678400) l'*« agression »* de personnels par les étudiants. Mais la vidéo diffusée samedi, et d'autres filmées juste avant ou après visionnées par *Le Monde*, montrent Jean-Marc Gambaudo en train de s'en prendre physiquement et verbalement à un militant du syndicat Solidaires Etudiant·e·s Nice, âgé de 23 ans, qui n'est plus étudiant cette année mais participe à la mobilisation contre la réforme en cours.

## Lancer de chaise

Jean-Marc Gambaudo a déclaré *« regretter sans ambiguïté »* ses propos, tout en dénonçant la « *brutalité »* des individus qui ont *« pénétré un bâtiment de la gouvernance »* et *« retourné la situation en se présentant comme les victimes ».* Lors d'un point presse tenu sur le campus de Valrose dimanche soir, l'administration de l'université a accusé le militant visé d'avoir *« lancé une chaise sur un membre du personnel de la faculté ».* Mais une vidéo tournée par des étudiants sur place, que *Le Monde* a pu visionner, montre que le militant portait une chaise pour la placer sur une barricade et a heurté la tête d'un membre du service de sécurité, de façon manifestement accidentelle, sans qu'il y ait de *« lancer de chaise ».*

L'administration de l'université assure que le geste a valu *« huit jours d'incapacité totale de travail »* (ITT), renouvelée depuis, à l'agent de sécurité touché. Un représentant du personnel atteste cependant avoir vu celui-ci sur son lieu de travail mardi 22 mai au matin, soit avant la fin de la première ITT, *« manifestement choqué »*, mais *« sans minerve ni pansement ».* Sollicitée, la direction de l'université explique que l'agent était venu déjeuner avec ses collègues. Les vidéos visionnées montrent par ailleurs des membres de l'administration, notamment de la sécurité, s'en prendre physiquement à certains étudiants lors de l'occupation du site de Valrose, et ce, à plusieurs reprises, sans que ces derniers ripostent.

## Retournement de situation

Le jeune homme agressé et menacé par Jean-Marc Gambaudo a été placé en garde à vue vendredi, et mis en examen dimanche matin pour violences en réunion et avec arme par destination, dégradations touchant un bien d'utilité publique et refus de donner le code de son téléphone, et placé sous contrôle judiciaire, selon son avocate, M$^{e}$ Zia Oloumi. Il avait déjà été condamné il y a deux mois pour des faits similaires à un travail d'intérêt général – condamnation dont il a fait appel.

Ses camarades se disent *« complètement bouleversés »* par *« le retournement de situation, où la personne agressée se retrouve en garde à vue ».* Ils affirment *« ne pas comprendre l'acharnement envers lui, alors qu'il n'a jamais été violent ou menaçant, et* [qu'ils étaient] *une trentaine de militants dans la salle ». « J'espère recevoir moi aussi des soutiens politiques »*, dit en souriant ce syndicaliste, contacté par *Le Monde.* Il précise qu'il compte porter plainte contre Jean-Marc Gambaudo.

Jean-Luc Gautero, enseignant de l'UCA en philosophie qui a récemment rejoint la mobilisation, était présent lors de l'irruption des étudiants au château de Valrose et estime que *« la violence de l'administration était disproportionnée »*, tandis que les étudiants étaient *« non violents ». « Peut-être que M. Gambaudo s'est fait taper sur les doigts par le ministère, et c'est pour ça qu'il réprime ? »*, s'interroge le professeur.

## Laboratoire d'expérimentation

La mobilisation contre Parcoursup sur ce campus est tout particulièrement scrutée, car l'instigatrice de la réforme, la ministre de l'enseignement supérieur Frédérique Vidal, était auparavant la présidente de l'université Nice-Sophia-Antipolis, l'une des composantes d'UCA. D'autant que les protestataires dénoncent également le remplacement, lancé par M$^{me}$ Vidal, de trois parcours de masters de la faculté de biologie, dont les frais d'inscription étaient, comme partout ailleurs, de 256 euros par an, par de nouveaux diplômes d'établissement, facturés 4 000 euros.

**Lire aussi : A l'université de Nice, des masters à 4 000 euros qui passent mal**
**(/societe/article/2018/04/11/a-l-universite-de-nice-des-masters-a-4-000-euros-qui-passent-mal_5283895_3224.html)**

Dans cette université de 1 400 étudiants environ, une centaine d'étudiants et enseignants-chercheurs se sont mobilisés, s'inquiétant que Nice soit un *« laboratoire d'expérimentation »* pour la *« privatisation de l'enseignement supérieur ».* Une accusation que l'administration réfute formellement. Des blocages de sites ont été votés lors d'assemblées générales, en prenant notamment soin d'adopter des chartes de respect des lieux et des personnes avant toute action sur le campus.

*« Ce sont des agneaux de lait, des scientifiques qui rangent en partant et laissent passer les laborantins avec des expérimentations en cours pendant les blocages »*, assure en riant une syndicaliste. *« Une poignée d'individus brutaux »*, affirme de son côté Jean-Marc Gambaudo, *« absolument pas représentatifs de la communauté universitaire azuréenne ».* Le président de l'UCA a pourtant assisté à plusieurs assemblées générales, prenant parfois la parole et participant aux votes.

## Durcissement de l'administration

Le climat s'est subitement dégradé quand, à la mi-avril, une délégation d'enseignants-chercheurs a demandé l'organisation d'un référendum pour sonder l'ensemble de l'université sur les nouveaux diplômes payants. La présidence a refusé, ce que plusieurs acteurs ont ressenti comme *« d'une grande violence »*, explique Didier Forcioli, professeur de génétique à Sophia-Antipolis. *« On a assisté à un durcissement de l'administration qui ressemble fortement à un durcissement politique. Un coup de com dans l'ancienne fac de la ministre. La volonté de passage en force est claire, même si elle n'est pas du tout dans la tradition de notre université »*, précise-t-il.

*« Il y a une négation de la contestation, tout autre discours est simplement devenu impossible*, explique une chercheuse au CNRS et représentante syndicale. *La gouvernance s'est crispée au fil des mois, elle est devenue très vindicative. Les statuts administratifs dont ils profitent exacerbent cette autorité. »* Elle dénonce par ailleurs une *« censure »* à l'encontre des syndicats, dont plusieurs communiqués n'ont pas pu être envoyés à l'ensemble du personnel. L'université, elle, assure être *« ouverte au dialogue »* et ne pas avoir autorisé la diffusion des messages en question car ils comportaient *« des éléments diffamatoires »*.